

aussi rapidement, surtout là où le nombre des personnes désireuses d'adopter des enfants n'est pas considérable. Les enfants métis ont une apparence un peu différente, et ils ne suscitent pas aussi rapidement l'affection que les enfants blancs. Cette situation impose un fardeau financier aux Sociétés d'aide à l'enfance qui, comme vous le savez, sollicitent surtout pour assurer la poursuite de leur œuvre des dons particuliers.

Ce sont les enfants indiens abandonnés et surtout les enfants métis qui nous causent les plus grands soucis dans notre région de la province. Nous sommes loin des centres fortement peuplés où on pourrait éventuellement trouver des parents adoptifs plus nombreux. Si nous étions à proximité de populations plus denses, je suis sûr que les choses iraient mieux. Je suis sûr également que si plusieurs des parents éventuels n'étaient pas dans des centres à population dense situés à plus de 1,000 milles de distance, mais sur les lieux même, et voyaient ces beaux enfants, la situation serait tout autre. Mais puisqu'ils doivent se contenter de correspondre au sujet d'enfants comme ceux-là, ils doivent se contenter de cette description et ils ont tendance à perdre intérêt.

Le ministère est franc, et je crois qu'il a raison. Il est très honnête et très franc lorsqu'il décrit les enfants qu'il a à sa charge. S'il est évident qu'il s'agit d'enfants indiens ou métis, je crois que les Sociétés d'aide à l'enfance le disent à leurs correspondants. Je le répète, on se désintéresse du sort de ces enfants, parce qu'on ne les voit pas. A mon avis, ce problème susciterait l'intérêt de nos Sociétés d'aide à l'enfance et des municipalités, qui se préoccupent beaucoup de ces questions.

Je n'ai pas ménagé mes compliments jusqu'ici, mais j'aimerais faire l'observation suivante. Après des années de promesses, nous nous réjouissons fort de ce que la vieille école de Fort Frances, immeuble qui datait d'un demi-siècle, va être remplacée par un nouveau pensionnat. J'espère néanmoins que cette expérience servira à montrer à quel point il est difficile d'assurer la coordination avec le ministère des Travaux publics afin de réaliser certains travaux de construction de ce genre en hiver.

Personne n'ignore que j'ai fait de mon mieux, avant l'hiver de 1958-1959, en 1959-1960, et de nouveau l'an dernier, par rapport au programme de 1960-1961, pour obtenir la réalisation de cette entreprise que le ministre avait d'abord promise au printemps de 1957. Le député de Bonavista-Twillington avait convaincu ses collègues qu'il était temps de remplacer l'immeuble en question, mais ce n'est que ce mois-ci qu'on lance un appel d'offres. Le ministre n'ignore pas que, dans

notre région, il aurait fallu poser les fondations, les pieux de soutien et effectuer les autres travaux préliminaires bien avant février pour que l'institution puisse ouvrir ses portes avant la fin du printemps. Il n'y a pas seulement retard du travail, mais aussi retard à fournir les salles de classe. Il y a quatre ans, nos fonctionnaires ne nous disaient-ils pas déjà que les tuyaux, les installations de chauffage et autres étaient si détériorés qu'il ne fallait pas songer à y remplacer des pièces, mais, depuis, ces installations ont toujours représenté un danger. Je le répète, on a fait un appel d'offres et nous en sommes contents.

J'estime cependant que le ministère des Travaux publics a aussi sa part de responsabilité. On avait naturellement des plans qu'il a fallu reviser plusieurs fois et pour cela retourner sur place. Il y a amélioration, je crois, à la Division des affaires indiennes pour ce qui est des travaux d'hiver. Il y a fallu partout trois ou quatre années et une bonne mesure de pénibles efforts même de la part de ceux qui voient ce problème dans l'optique électoral. Je sais en tout cas qu'il y a un an, le calendrier ne contenait aucun projet pour notre circonscription, rien, pas même celui dont il est ici question, pour l'année 1959-1960 où, pour la première fois, on fait un appel d'offres en vue de travaux à exécuter dans le cadre du programme des travaux d'hiver.

Je partage l'opinion du député de Wetaskiwin qui a récemment parlé des améliorations dans le domaine de la santé. Je crois qu'il peut rester encore pas mal à faire dans les régions fort éloignées. Nous avons, à Sioux-Lookout, un hôpital relativement récent. Quand je dis «relativement récent», je veux dire qu'il date d'environ douze ou treize ans. Pendant un certain nombre d'années, bien qu'il ne soit censé compter que 65 lits, il hébergeait en moyenne, je crois, 130 malades. Cet hôpital a donné de si bons résultats,—surtout dans le traitement de la tuberculose,—que sur une période de dix ans, le nombre des malades est retombé au niveau normal, le nombre de cas qui ont besoin de traitement ayant baissé dans cette proportion par suite du travail accompli au cours de la dernière décennie.

Je remercie madame le ministre d'avoir prêté une oreille attentive à certains de ces problèmes. Je devrais peut-être en signaler un autre; je veux parler de la situation qui règne à Red-Lake mais je n'ai pas apporté mes documents avec moi. Le ministre connaît bien la question, comme le directeur d'ailleurs. Je connais les difficultés qui existent. C'est une question qui normalement relève de la compétence du ministre provincial à l'égard de l'enseignement, de logement